

# Rapport annuel

au 31 décembre 2014

## LBPAM OBLI MOYEN TERME

Part «C»

Part «D»

Part «E»

### FORME JURIDIQUE DE L'OPC

SICAV de droit français

### CLASSIFICATION

Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Document public

LA BANQUE



POSTALE

La Banque Postale Asset Management – 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF sous le n° 95015 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 099 733 euros – 344 812 615 RCS Paris

labanquepostale-am.fr

# Sommaire

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Composition du Conseil d'Administration**

**Liste des mandats et fonction des administrateurs**

**Rapport de gestion**

## COMPTES ANNUELS

**Bilan actif**

**Bilan passif**

**Hors bilan**

**Compte de résultat**

**Annexes**

## CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

# Rapport du Conseil d'Administration

## Composition du Conseil d'Administration

### Président

- **M. Olivier BICHARA**  
Responsable de Gestion de Portefeuille  
Salle des Marchés – DOF  
La Banque Postale

### Administrateurs

- **SF2**  
Représentée par M. Thierry MERIC  
Responsable Marché Clientèle Mass Market et Patrimoniale –  
Département Marchés et Politiques Clientèles DBD  
La Banque Postale
- **La Banque Postale Asset Management**  
Représentée par M. Vincent CORNET  
Directeur de la Gestion  
La Banque Postale Asset Management
- **La Banque Postale**  
Représentée par M. Thierry Javois  
Responsable Trésorerie Banque - DOF  
La Banque Postale

### Directeur Général

- **M. Iain BREMNER**  
Directeur de la gestion Crédit  
La Banque Postale Asset Management

### Commissaire aux comptes

- **Cabinet KPMG**  
Représenté par Mme Isabelle GOALEC

## Liste des mandats et fonction des administrateurs

Au titre de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, sont présentés ci-après les mandats des administrateurs de la SICAV.

Les Informations relatives aux mandats et fonctions exercées durant l'exercice ont été transmises à la SICAV par chaque mandataire social, sous sa seule responsabilité.

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission au
<b>Olivier BICHARA</b>			
SA à Directoire La Banque Postale		Responsable de Gestion de Portefeuille - Salle des Marchés - DOF	
SICAV LBPAM Obli Court Terme	Président du CA, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Monde	RP de LBP, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Moyen Terme	Président du CA, Administrateur	Néant	
<b>Iain BREMNER</b>			
SA à Directoire La Banque Postale Asset Management		Directeur de la gestion crédit	
SICAV LBPAM Obli Revenus	Directeur Général	Néant	
SICAV LBPAM Obli Court Terme	Directeur Général	Néant	
SICAV LBPAM Obli Moyen Terme	Directeur Général	Néant	
<b>Thierry MERIC</b>			
SA à Directoire La Banque Postale		Responsable Marché Clientèle Mass Market et Patrimoniaire - Département Marchés et Politiques Clientèles DBD	
SCPI Atout Pierre Habitation	Membre du Conseil de Surveillance	Néant	
SCPI Atout Pierre Habitation 2	Membre du Conseil de Surveillance	Néant	
SICAV LBPAM Obli Moyen Terme	RP de SF2, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Court Terme	RP de SF2, Administrateur	Néant	
SA LBP Image 2	Administrateur	Néant	
SA LBP Image 3	Directeur Général et Administrateur	Néant	
SA LBP Image 4	Directeur Général et Administrateur	Néant	
SA LBP Image 5	Directeur Général Délégué	Néant	
SA LBP Image 6	Directeur Général Délégué	Néant	
SA LBP Image 7	Directeur Général Délégué	Néant	
SPPICAV LBP Immobilier	Président du CA, Administrateur	Néant	
<b>Vincent CORNET</b>			
SA à Directoire La Banque Postale Asset Management	Membre du Directoire	Directeur de la gestion	
SAS La Banque Postale Structured Asset Management	Président	Néant	
SAS Roosevelt	Président et Membre du Directoire <i>(jusqu'au 4 septembre 2014)</i>	Néant	4-sept-14
SPPICAV La Banque Postale Immobilier	RP de LBPAM, Administrateur <i>(jusqu'au 31 janvier 2014)</i>	Néant	31-janv-14
SICAV Libertés & Solidarité	Directeur général	Néant	
SICAV LBPAM Actions Amérique	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Euro	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions France	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Europe Monde	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Diversifié	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Indice Euro	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Indice France	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Monde	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Midcap	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Pacifique	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions 80	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Court Terme	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Monde	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Moyen Terme	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Revenus	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Profil 15	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Profil 50	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SAS Asset Management Lab	Président <i>(du 25 juin 2014 au 4 septembre 2014)</i>	Néant	du 25/05/2014 au 04/09/2014

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission au
Thierry JAVOIS			
SA à Directoire La Banque Postale		Responsable Trésorerie Banque - DOF	
SICAV LBPAM Obli Moyen Terme	RP de LBP, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Court Terme	RP de LBP, Administrateur	Néant	

## Informations réglementaires concernant l'OPC

Durant l'été 2014, la mise à jour du prospectus de votre SICAV a été effectuée afin (i) de tenir compte des évolutions réglementaires liées à la Directive AIFM et (ii) de préciser l'élément comptable suivant : la possibilité d'utiliser le report sur les sommes distribuables, sans modification des modalités d'affectation des actions concernées.

## Commentaire de gestion

Si la croissance s'est une nouvelle fois avérée décevante en zone euro en 2014, l'activité économique a fortement accéléré aux États-Unis après la faiblesse du premier trimestre. Le fait marquant de l'année a cependant été le recul continu de l'inflation dans tous les pays développés avec une accentuation de la tendance en fin d'année due à la baisse des cours des matières premières. Les faibles niveaux d'inflation ont ainsi conduit les banques centrales à réviser leurs politiques monétaires dans un sens plus accommodant, comme la Réserve fédérale américaine qui après avoir interrompu son programme d'achats d'obligations du Trésor durant l'été a décidé de maintenir ses taux directeurs à leur niveau plancher jusqu'en fin d'année. La Banque centrale européenne a, elle, répondu en abaissant à deux reprises ses taux directeurs en juin et septembre, innovant même avec un taux de dépôt négatif à - 0,20 %, et a également annoncé de nouveaux programmes d'achats de titres, ABS et obligations sécurisées, afin de faire gonfler la taille de son bilan. Le repli de l'inflation et les soutiens apportés par les banques centrales conjugués aux incertitudes géopolitiques, principalement en Russie, ont conduit les taux à long terme vers de nouveaux points bas comme celui de l'OAT à 10 ans qui s'est replié de 2,60 % à 0,80 %. Les pays méditerranéens ont bénéficié de cet environnement de taux bas et de la poursuite du redressement de leur situation budgétaire avec des réductions importantes de leurs écarts de rendement par rapport à l'Allemagne et des baisses de taux à dix ans de 2,55 % pour l'Espagne et 2,25 % pour l'Italie. Le marché des obligations privées a accentué les tendances observées depuis 2012 avec la réduction des volumes d'émissions financières expliquée par la poursuite de la contraction des bilans bancaires européens et la progression des émissions des entreprises non financières accompagnée d'une plus forte diversification géographique.

En raison de niveaux de taux absolus faibles et de la perspective de conditions économiques mieux orientées la sensibilité de la SICAV est principalement restée inférieure à celle de son indice de référence cette année. Les surexpositions à l'Espagne et l'Italie ont été maintenues durant l'exercice même si elles ont été un peu réduites en fin d'année avec le retour des incertitudes sur la situation politique grecque, par ailleurs la sélection des titres d'État a essentiellement privilégié le rendement avec le choix de pays comme Autriche, Belgique et France contre Allemagne. Nous avons également augmenté la maturité moyenne des titres des pays méditerranéens afin de profiter de la pente des courbes de ces pays et significativement accru les investissements en titres irlandais. L'exposition aux obligations privées, particulièrement aux titres bancaires, a été conservée à un niveau élevé durant toute l'année en tirant parti des opportunités offertes par les nouvelles émissions, particulièrement les titres subordonnés. Elle a cependant été un peu réduite au deuxième semestre avec la cession de plusieurs lignes présentant des marges faibles ou des maturités très lointaines. Enfin le développement des émissions de titres à taux révisable a permis d'accroître nos investissements de ce type, privilégiés pour leur caractère protecteur en phase de hausse de taux.

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. La somme de l'exposition issue de l'investissement de titres en direct et de l'engagement est limitée à 100 % de l'actif net de la SICAV.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

Une référence aux performances de l'OPC est disponible sur le site internet de La Banque Postale Asset Management (onglet « Documentation » puis « Reporting ») :

[www.labanquepostale-am.fr](http://www.labanquepostale-am.fr) ou sur simple demande écrite auprès de La Banque Postale Asset Management, 34, rue de la Fédération – 75015 Paris.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.*

## Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPC.

### Distribution des dividendes

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices au titre des **actions C** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/12/11	2012	Néant	Néant	Néant
31/12/12	2013	Néant	Néant	Néant
31/12/13	2014	Néant	Néant	Néant

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices au titre des **actions D** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/12/11	2012	3 211 577,86	0	3 211 577,86
31/12/12	2013	3 035 267,60	8,797,88	3,026,469,72
31/12/13	2014	852 283,16	0	852 283,16

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices au titre des **actions E** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/12/11	2012	Néant	Néant	Néant
31/12/12	2013	Néant	Néant	Néant
31/12/13	2014	Néant	Néant	Néant

### Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

## **Politique d'exercice des droits de vote**

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.

## **Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de La Banque Postale Asset Management : [www.labanquepostale-am.fr](http://www.labanquepostale-am.fr).



# Comptes annuels

## BILAN ACTIF AU 31/12/2014 EN EUR

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>25 024 011,11</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>590 053 636,67</b>	<b>711 598 461,91</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>501 694 743,35</b>	<b>536 974 098,33</b>
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	501 694 743,35	536 974 098,33
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>13 674 877,76</b>	<b>87 005 025,69</b>
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	13 674 877,76	87 005 025,69
Titres de créances négo­ciables	13 674 877,76	87 005 025,69
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>59 087 578,54</b>	<b>42 636 043,46</b>
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	59 087 578,54	35 068 603,22
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	7 567 440,24
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>15 435 594,52</b>	<b>44 573 226,93</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	15 435 594,52	44 573 226,93
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>160 842,50</b>	<b>410 067,50</b>
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	160 842,50	410 067,50
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
<b>Créances</b>	<b>40 588,29</b>	<b>2 906 389,28</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	40 588,29	2 906 389,28
<b>Comptes financiers</b>	<b>22 671 697,82</b>	<b>25 764,94</b>
Liquidités	22 671 697,82	25 764,94
<b>Total de l'actif</b>	<b>612 765 922,78</b>	<b>739 554 627,24</b>

BILAN PASSIF AU 31/12/2014 EN EUR

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	571 882 162,80	615 987 747,67
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	11 719,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	15 150 979,72	9 653 151,66
Résultat de l'exercice (a, b)	9 385 288,46	11 924 333,30
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>596 418 430,98</b>	<b>637 576 951,63</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>15 152 863,77</b>	<b>44 926 852,33</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>15 148 768,32</b>	<b>44 669 380,04</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	15 148 768,32	44 669 380,04
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>4 095,45</b>	<b>257 472,29</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 255,00	252 480,00
Autres opérations	840,45	4 992,29
<b>Dettes</b>	<b>1 194 616,82</b>	<b>714 727,40</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 194 616,82	714 727,40
<b>Comptes financiers</b>	<b>11,21</b>	<b>56 336 095,88</b>
Concours bancaires courants	11,21	56 336 095,88
Emprunts	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>612 765 922,78</b>	<b>739 554 627,24</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 31/12/2014 EN EUR**

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
GR SCHATZ 0314	0,00	3 970 800,00
GR SCHATZ 0315	2 332 890,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
EUR EUREX BOBL 0314	0,00	32 725 090,00
EUR EUREX BOBL 0315	27 489 080,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
<b>Swap de performance</b>		
SWAP DE PERF 060416	19 500 000,00	140 000,00
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2014 EN EUR

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	30 173,52	24 445,60
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	774,45
Produits sur obligations et valeurs assimilées	15 287 534,88	18 107 077,73
Produits sur titres de créances	1 024 231,68	1 005 841,09
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	6 170,13	19 272,86
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>16 348 110,21</b>	<b>19 157 411,73</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	65 619,88	65 146,29
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	36 703,53	17 397,00
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>102 323,41</b>	<b>82 543,29</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>16 245 786,80</b>	<b>19 074 868,44</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	6 155 926,22	6 489 891,33
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>10 089 860,58</b>	<b>12 584 977,11</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-704 572,12	-660 643,81
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>9 385 288,46</b>	<b>11 924 333,30</b>

## 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

La sous-rubrique « OPC et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale ».

La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».

La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».

La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».

La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

Le portefeuille est valorisé comme suit :

1. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.
  - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
  - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
  - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
2. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
3. Les instruments financiers, dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
4. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
 

Les parts ou actions des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à leur dernière valeur estimée.
5. À l'exception des Bons du Trésor français dont le cours est publié par la Banque de France, les titres de créances négociables et assimilés (contrat de pension, etc.) sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.
 

Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière, peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui du remboursement.
6. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :
  - a. Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché.
 

La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.
  - b. Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché.
7. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :
  - a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
  - b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
  - c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

8. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts ou d'indices sont évaluées de la manière suivante :
- a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.
  - b. Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêts de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.
  - c. Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.
  - d. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créances.

Les opérations d'échange et les produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black & Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) standards ou développées par la société de gestion.

9. Evaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.
10. Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.
11. La commission de souscription est non acquise à la SICAV ; elle revient à la société de gestion et au commercialisateur.
12. Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à :
- a. pour l'action C1 : 1,196 % TTC
  - b. pour l'action D1 : 1,196 % TTC
  - c. pour l'action D2 : 1,196 % TTC

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.

13. Le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction et de rétrocessions) est de :
- a. pour l'action C1 : le taux est de 1 % TTC sur l'actif net moyen annuel.
  - b. pour l'action D1 : 1 % TTC sur l'actif net moyen annuel.
  - c. pour l'action D2 : 0,60 % TTC sur l'actif net moyen annuel.
14. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.
15. Les comptes annuels sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative publiée de l'exercice, qui correspond au dernier jour de calcul de la valeur liquidative du mois de décembre.

*Définition des sommes distribuables :*

Les sommes distribuables sont constituées par :

*Le résultat :*

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

*Les Plus et Moins-values :*

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

*Modalités d'affectation des sommes distribuables :*

Sommes Distribuables	Part C	Parts D et E
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution

## 2. Évolution de l'actif net au 31/12/2014 EN EUR

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>637 576 951,63</b>	<b>693 153 027,72</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	17 486 075,29	24 176 693,71
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-88 918 128,85	-89 042 164,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 328 417,67	14 345 445,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 926 040,99	-3 616 441,74
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 518 340,00	883 475,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-442 640,00	-1 479 212,48
Frais de transactions	-78 756,99	-50 759,38
Différences de change	1 032,00	-19 447,23
<b>Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers</b>	<b>4 229 736,96</b>	<b>-9 020 423,03</b>
Différence d'estimation exercice N	25 767 514,92	21 537 777,96
Différence d'estimation exercice N-1	-21 537 777,96	-30 558 200,99
<b>Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme</b>	<b>405 866,84</b>	<b>-1 302 950,77</b>
Différence d'estimation exercice N	154 154,55	-251 712,29
Différence d'estimation exercice N-1	251 712,29	-1 051 238,48
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-852 283,16	-3 035 267,60
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	10 089 860,58	12 584 977,11
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>596 418 430,98</b>	<b>637 576 951,63</b>

### 3. Compléments d'information

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
Mortgages négociés sur un marché réglementé ou assimilé	5 467 240,85	0,92
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	466 846 477,45	78,27
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	29 381 025,05	4,93
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>501 694 743,35</b>	<b>84,12</b>
Titres de créances		
Bons du Trésor	13 674 877,76	2,29
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>13 674 877,76</b>	<b>2,29</b>
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
Taux	2 332 890,00	0,39
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>2 332 890,00</b>	<b>0,39</b>
Autres opérations		
Autres	19 500 000,00	3,27
Taux	27 489 080,00	4,61
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>46 989 080,00</b>	<b>7,88</b>



### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	466 846 477,45	78,27	0,00	0,00	34 848 265,90	5,84	0,00	0,00
Titres de créances	13 674 877,76	2,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	15 435 594,52	2,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 671 697,82	3,80
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	15 148 768,32	2,54	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,21	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	2 332 890,00	0,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	27 489 080,00	4,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 578 452,05	0,43	20 868 598,78	3,50	76 274 730,59	12,79	185 092 041,37	31,03	216 880 920,56	36,36
Titres de créances	6 149 944,72	1,03	0,00	0,00	7 524 933,04	1,26	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 435 594,52	2,59	0,00	0,00
Comptes financiers	22 671 697,82	3,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	15 148 768,32	2,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	11,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	2 332 890,00	0,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 489 080,00	4,61	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	AUD		DKK		USD		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	26 797,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	10,84	0,00	0,22	0,00	0,15	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2014
<b>Créances</b>	
Souscriptions à recevoir	39 728,41
Rétrocession de frais de gestion	859,88
<b>Total des créances</b>	<b>40 588,29</b>
<b>Dettes</b>	
Rachats à payer	110 061,15
Frais de gestion	506 196,95
Collatéraux	570 000,00
Autres dettes	8 358,72
<b>Total des dettes</b>	<b>1 194 616,82</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	30 627,30031	9 118 544,95
Actions rachetées durant l'exercice	-240 930,29605	-71 443 725,99
Solde net des souscriptions/rachats	-210 302,99574	-62 325 181,04
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME D</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	37 337,94162	7 660 864,22
Actions rachetées durant l'exercice	-79 954,41191	-16 458 477,17
Solde net des souscriptions/rachats	-42 616,47029	-8 797 612,95
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME E</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	5 233,01491	706 666,12
Actions rachetées durant l'exercice	-7 389,70299	-1 015 925,69
Solde net des souscriptions/rachats	-2 156,68808	-309 259,57

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME C</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME D</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME E</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2014
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 501 934,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	49 932,19
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME D</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 715 659,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	19 377,33
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME E</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 811,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	170,58

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2014
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2014
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	8 217 500,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2014
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			48 877 721,83
	FR0010130807	LBPAM CONVERTIBLES EUROPE	3 858 247,47
	FR0011640903	LBPAM CONVERTIBLES OPPORTUNITES I	3 939 214,50
	FR0007074836	LBPAM OBLI CONVERGENCE EUROPE M	8 217 500,00
	FR0011350677	LBPAM OBLI CROSSOVER I	6 597 300,00
	FR0010706531	LBPAM OBLI PARTENAIRES EUROPE FCP	2 249 942,00
	FR0010736652	LBPAM PREMIERE OBLI INFLATION M	8 685 022,86
	FR0011375989	LBPAM 12-18 MOIS I	15 330 495,00
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2014	31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	11 719,00
Résultat	9 385 288,46	11 924 333,30
<b>Total</b>	<b>9 385 288,46</b>	<b>11 936 052,30</b>
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME C</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 699 032,15	8 689 305,97
<b>Total</b>	<b>6 699 032,15</b>	<b>8 689 305,97</b>
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME D</b>		
Affectation		
Distribution	769 172,36	852 271,58
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 903 228,42	2 372 989,97
<b>Total</b>	<b>2 672 400,78</b>	<b>3 225 261,55</b>
Informations relatives aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	809 655,11269	852 271,58298
Distribution unitaire	0,95	1,00
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME E</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13 855,53	21 484,78
<b>Total</b>	<b>13 855,53</b>	<b>21 484,78</b>

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2014	31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	15 150 979,72	9 653 151,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>15 150 979,72</b>	<b>9 653 151,66</b>
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME C</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	10 817 107,54	7 040 373,92
<b>Total</b>	<b>10 817 107,54</b>	<b>7 040 373,92</b>
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME D</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 315 955,26	2 598 410,29
<b>Total</b>	<b>4 315 955,26</b>	<b>2 598 410,29</b>
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME E</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	17 916,92	14 367,45
<b>Total</b>	<b>17 916,92</b>	<b>14 367,45</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2010	29/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>961 450 177,12</b>	<b>770 033 823,95</b>	<b>693 153 027,72</b>	<b>637 576 951,63</b>	<b>596 418 430,98</b>
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME C</b>					
Actif net en EUR	751 647 871,37	585 031 328,90	512 436 047,89	465 859 373,92	426 111 014,67
Nombre de titres	2 928 063,15488	2 280 798,23205	1 821 535,60007	1 625 100,35511	1 414 797,35937
Valeur liquidative unitaire en EUR	256,70	256,50	281,32	286,66	301,18
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	4,33	7,64
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	4,94	4,57	4,82	5,34	4,73
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME D</b>					
Actif net en EUR	209 102 793,89	184 432 273,04	180 164 322,48	170 765 092,82	169 600 666,10
Nombre de titres	1 103 829,62763	993 542,94722	900 681,27866	852 271,58298	809 655,11269
Valeur liquidative unitaire en EUR	189,43	185,63	200,03	200,36	209,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	3,04	5,33
Distribution unitaire en EUR sur résultat	3,68	3,35	3,45	1,00	0,95
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	*
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	2,78	2,35
<b>LBPAM OBLI MOYEN TERME E</b>					
Actif net en EUR	699 511,86	570 222,01	552 657,35	952 484,89	706 750,21
Nombre de titres	6 030,58323	4 904,74259	4 316,76276	7 271,94445	5 115,25637
Valeur liquidative unitaire en EUR	115,99	116,25	128,02	130,98	138,16
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	1,97	3,50
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	2,57	2,42	2,68	2,95	2,70

\* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.



## 3.12 INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLEMAGNE 4.25% 07/17	EUR	10 000 000	11 301 510,96	1,89
ALLEMAGNE 4.25%08-040718	EUR	4 000 000	4 695 524,38	0,79
ALLIANZ SE 4.75% 31/12/2049 PERP	EUR	800 000	898 462,44	0,15
ALLIANZ SE 5.625% 17/10/2042	EUR	1 400 000	1 709 874,27	0,29
BHH 1 5/8 01/29/19	EUR	2 300 000	2 435 657,47	0,41
KFW 0 7/8 03/18/19	EUR	6 300 000	6 556 057,03	1,10
KFW 1.125% 10/18	EUR	3 913 720	4 083 366,36	0,68
MERCK KGAA 2.625% 12-12-74	EUR	1 109 000	1 124 179,93	0,19
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>32 804 632,84</b>	<b>5,50</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
A E3R+0.4% 28-10-19 EMTN	EUR	3 000 000	3 000 579,17	0,50
CW BK 0.75% 04-11-21 EMTN	EUR	1 700 000	1 718 265,68	0,29
NAB E3R+0.5% 25/03/2019	EUR	1 600 000	1 611 108,13	0,27
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>6 329 952,98</b>	<b>1,06</b>
<b>AUTRICHE</b>				
AUTRICHE 1.95% 18/06/19	EUR	5 000 000	5 475 241,78	0,91
AUTRICHE 3.5%21	EUR	1 600 000	1 960 847,56	0,33
AUTRICHE 4,65%03-18	EUR	2 900 000	3 443 100,48	0,58
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>10 879 189,82</b>	<b>1,82</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BELFIUS 0.625% 14-10-21 EMTN	EUR	2 300 000	2 320 236,22	0,39
BELGIQUE 3.75%280920	EUR	4 700 000	5 687 146,79	0,95
KBC GROUPE SA 2.375% 25-11-24	EUR	400 000	405 067,12	0,07
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>8 412 450,13</b>	<b>1,41</b>
<b>CANADA</b>				
GWOCN 2.5% 04/18/23	EUR	1 000 000	1 116 265,21	0,19
RY 0 3/4 06/19/19	EUR	3 100 000	3 167 640,73	0,53
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>4 283 905,94</b>	<b>0,72</b>
<b>DANEMARK</b>				
DANEMARK 1.75% 05/10/15	EUR	6 800 000	6 919 006,52	1,16
DANSKE BK 3.25% 09/03/2016	EUR	3 000 000	3 191 731,23	0,54
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>10 110 737,75</b>	<b>1,70</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO SANTANDER 3.125% 28/01/2015	EUR	2 500 000	2 578 452,05	0,43
BANCO SANTANDER 3.625% 07/09/2015	EUR	5 000 000	5 172 339,04	0,87
BBVA 3.5% 11/04/2014	EUR	2 000 000	2 121 589,04	0,36
ESPAGNE 4% 30/04/20	EUR	6 000 000	7 127 083,56	1,19
ESPAGNE 4.85%10-311020	EUR	20 250 000	24 871 857,23	4,18
ESPAGNE 5.4% 31/01/2023	EUR	900 000	1 224 003,08	0,21
ESPAGNE 5.5%11-300421	EUR	6 075 000	7 957 953,74	1,33
FADE 4% 12/15	EUR	2 900 000	3 003 739,36	0,50
ICO 4.75% 04/20	EUR	2 500 000	3 063 010,62	0,51
SABSM 0 7/8 11/12/21	EUR	2 100 000	2 103 860,84	0,35
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>59 223 888,56</b>	<b>9,93</b>

## INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ETATS UNIS AMERIQUE</b>				
APPLE INC 1.0% 10-11-22 EMTN	EUR	1 200 000	1 218 289,97	0,20
AT T E3R+0.58% 04-06-19	EUR	2 600 000	2 604 715,39	0,44
CITI E3R+0.55% 11-11-19 EMTN	EUR	3 200 000	3 198 784,00	0,54
GIS 2.1 11/16/20	EUR	800 000	859 885,37	0,14
JP MO EURIBOR 3 MOIS REV +0.6 07/05/2019	EUR	1 500 000	1 516 104,13	0,25
MDLZ 1 1/8 01/26/17	EUR	700 000	717 717,38	0,12
MORG S E3R+0.7% 19-11-19	EUR	3 200 000	3 203 520,00	0,53
MS 2 3/8 03/31/21	EUR	1 200 000	1 311 350,83	0,22
PX 1 1/2 11/03/2020	EUR	900 000	948 508,89	0,16
TOYO MOT 1.0% 10-09-21 EMTN	EUR	800 000	820 036,38	0,14
WELL EURIBOR 3 MOIS REV +0.45 24/04/2019	EUR	800 000	806 274,27	0,14
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>17 205 186,61</b>	<b>2,88</b>
<b>FINLANDE</b>				
OP MORTGAGE BK 2.375% 10-15	EUR	2 650 000	2 712 391,53	0,45
POHJOLA BANK 1.25% 14/05/2018	EUR	1 300 000	1 347 660,85	0,23
SAMAFH 1 1/2 09/16/21	EUR	700 000	719 412,15	0,12
TVO 2 1/2 03/17/21	EUR	400 000	429 174,79	0,07
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>5 208 639,32</b>	<b>0,87</b>
<b>FRANCE</b>				
ARRFP 1 1/8 01/15/21	EUR	1 200 000	1 208 701,32	0,20
BFCM TV PERP SUB	EUR	3 936 000	2 452 386,03	0,41
BNP 2.875% 20/03/2026	EUR	2 600 000	2 747 839,21	0,46
BPCE SFH 1.5% 30/01/2020	EUR	2 800 000	3 004 211,29	0,50
BPCEGP 1 5/8 02/08/17	EUR	2 900 000	3 019 904,27	0,51
BRE FINANCE FRANCE SA 2.75% 12/10/2015	EUR	3 000 000	3 061 122,33	0,51
CADES 4%04-251019	EUR	3 600 000	4 282 741,48	0,72
CDCEPS 1 1/8 12/10/18	EUR	6 400 000	6 633 416,77	1,11
CFF 1 1/8 03/11/19	EUR	1 900 000	1 990 832,49	0,33
CHRI DIOR 1.375% 19-06-19	EUR	1 100 000	1 127 900,67	0,19
CNP ASS 4.75%06-PERP EMTN	EUR	1 550 000	1 613 490,97	0,27
CRH 3.75% 19/02/20	EUR	2 800 000	3 382 390,79	0,57
DEXIA CREDIT LOCAL 1.37500 18/09/19	EUR	5 450 000	5 720 526,05	0,96
EDF 4 1/8 01/22/49	EUR	800 000	890 647,39	0,15
E.ETAT 4,25%03-19 OAT	EUR	9 900 000	11 965 355,63	2,01
EUTELSAT SA 4.125% 10-17	EUR	1 400 000	1 555 506,25	0,26
FONCIERE LYONNAISE 4.625% 11-16	EUR	700 000	758 926,19	0,13
FRANCE 1.75% 25/05/2023	EUR	3 000 000	3 321 293,01	0,56
GDF SUEZ 3.0% 31-12-99	EUR	700 000	728 220,93	0,12
KLEPIERRE 2.75% 17/09/2019	EUR	1 000 000	1 100 927,67	0,18
OAT 1% 05/18	EUR	1 040 000	1 081 552,56	0,18
OAT 1% 05/19	EUR	2 300 000	2 404 752,08	0,40
OAT 3.5% 25/04/20	EUR	24 200 000	28 992 375,73	4,87
OAT 3.75% 25/10/19	EUR	5 100 000	6 019 414,03	1,01
ORANGE 1.875% 09/18	EUR	1 700 000	1 794 910,77	0,30
SAGESS 2.75% 24/01/2017	EUR	2 500 000	2 700 646,23	0,45
SOLVAY FINANCE SA TF/TV PERP	EUR	500 000	534 314,89	0,09
T E3R+0.3% 19-03-20 EMTN	EUR	3 700 000	3 706 139,53	0,62
UNIBAIL RODAMCO SE 1.875% 08/10/2018	EUR	1 700 000	1 795 883,26	0,30
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>109 596 329,82</b>	<b>18,37</b>

**INVENTAIRE (suite)**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>IRLANDE</b>				
AIB MORTGAGE BANK 4.875% 06/17	EUR	700 000	796 114,70	0,13
AIB 3 1/8 09/10/18	EUR	3 200 000	3 546 614,79	0,59
BKIR 1 3/4 03/19/19	EUR	1 600 000	1 708 480,00	0,29
FGA CAPITAL IRE 2.625% 17/04/2019	EUR	700 000	738 615,07	0,12
GE CAPITAL EURO FUNDING 5.375%09-230120 EMTN	EUR	1 000 000	1 290 489,32	0,22
GERMAN RES 2013 1A TV 08/18	EUR	3 000 000	2 966 546,58	0,50
IRLANDE 4,5%04-20	EUR	8 900 000	11 011 003,19	1,85
IRLANDE 5.50% 10/17	EUR	4 740 741	5 487 474,60	0,92
ZURNVX 1 3/4 09/16/24	EUR	400 000	421 496,77	0,07
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>27 966 835,02</b>	<b>4,69</b>
<b>ITALIE</b>				
BUONI POLIENNALI DEL TES 3.5% 01/12/18	EUR	15 500 000	17 161 993,46	2,88
BUONI POLIENNALI DEL TES 4% 10-20	EUR	16 100 000	18 873 750,70	3,16
CASS 1.0% 26-01-18 EMTN	EUR	2 000 000	2 004 646,58	0,34
INTESA SANPAOLO SPA 4.375%11-160816 EMTN	EUR	9 000 000	9 746 104,93	1,63
ISPIM 2 06/18/21	EUR	3 000 000	3 150 011,10	0,53
ITALIE 3.5% 01/06/2018	EUR	7 000 000	7 670 287,69	1,29
ITALIE 4 1/2 2018	EUR	4 000 000	4 605 313,48	0,77
ITALIE 4.25%09-010320	EUR	9 086 000	10 705 150,80	1,79
ITALIE 4,50%04-010220	EUR	15 300 000	18 247 520,05	3,06
TELECOM ITALIA SPA 4% 01/20	EUR	730 000	806 282,50	0,14
TITIM 4.875% 25/09/20	EUR	700 000	785 661,30	0,13
UNICREDIT 5.75% 10/25	EUR	600 000	656 021,92	0,11
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>94 412 744,51</b>	<b>15,83</b>
<b>LETTONIE</b>				
LETTONIE 2.625% 01/21	EUR	1 000 000	1 110 669,32	0,19
<b>TOTAL LETTONIE</b>			<b>1 110 669,32</b>	<b>0,19</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
EFSF 0.75% 06/17	EUR	7 000 000	7 156 500,82	1,20
EFSF 2% 15/05/2017	EUR	5 109 000	5 415 523,20	0,91
EFSF 2.75%11-180716 EMTN	EUR	7 143 000	7 536 033,30	1,26
EIB 1 07/13/18	EUR	7 000 000	7 274 939,86	1,22
ESM 0 7/8 10/15/19	EUR	2 601 626	2 697 771,05	0,45
ESM 1 1/4 10/15/18	EUR	3 000 000	3 142 044,66	0,53
NOVNVX 0 3/4 11/09/21	EUR	1 500 000	1 515 994,32	0,25
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>34 738 807,21</b>	<b>5,82</b>
<b>NORVEGE</b>				
DNB BOLIGKREDITT AS 2.5% 18/10/2016	EUR	3 200 000	3 353 571,07	0,56
DNB BOLIGKREDITT AS 2.625% 11/01/16	EUR	3 000 000	3 154 495,48	0,53
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>6 508 066,55</b>	<b>1,09</b>
<b>NOUVELLE ZELANDE</b>				
BZLNZ 1.25% 05/23/18	EUR	1 800 000	1 852 027,15	0,31
<b>TOTAL NOUVELLE ZELANDE</b>			<b>1 852 027,15</b>	<b>0,31</b>

## INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>PAYS-BAS</b>				
ABNANV 0 06/03/2019	EUR	3 000 000	3 061 518,00	0,51
DAIGAG 3.125 25/07/2019	EUR	1 300 000	1 445 952,42	0,24
ENEL FINANCE INTL NV 4.875% 11/03/2020	EUR	1 300 000	1 607 604,04	0,27
ING BANK NV 4% 23/12/16	EUR	1 600 000	1 715 591,45	0,29
KBC IFIMA NV 2.125% 10/09/18	EUR	2 400 000	2 557 299,95	0,43
NOMURA EUROPE FIN 1.875% 05/18	EUR	1 200 000	1 252 275,29	0,21
PAYS-BAS 4%09-150719	EUR	4 300 000	5 151 909,52	0,86
RABOBANK NEDERLAND 2.5 26/05/2026	EUR	1 200 000	1 239 326,96	0,21
RABOBANK NEDERLAND 3.75%10-091120 GMTN	EUR	1 300 000	1 462 456,01	0,25
RDSALN 1 04/06/22	EUR	2 600 000	2 625 827,97	0,44
SAEC 1 E3R+0.25% 30-01-92	EUR	2 500 000	2 500 694,27	0,42
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>24 620 455,88</b>	<b>4,13</b>
<b>POLOGNE</b>				
POLOGNE 4.20% 15/04/20	EUR	1 700 000	2 071 557,36	0,35
<b>TOTAL POLOGNE</b>			<b>2 071 557,36</b>	<b>0,35</b>
<b>PORTUGAL</b>				
SANTAN 1 5/8 06/11/19	EUR	3 100 000	3 260 673,85	0,55
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>3 260 673,85</b>	<b>0,55</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
ABBEY EURIB 3 MOIS REV +0.625 22/05/2019	EUR	3 200 000	3 213 803,73	0,55
BAT INTERNATIONAL FIN TV 03/06/2018	EUR	1 000 000	1 006 092,67	0,17
CRED SUIS AG 1.375% 29-11-19	EUR	1 500 000	1 553 075,75	0,26
EVERYTHING EVERYWHERE 3.25% 08/18	EUR	1 043 000	1 139 687,53	0,19
FCE BANK 1.75% 05/18	EUR	600 000	626 699,67	0,11
HAMME 2.0% 01-07-22 EMTN	EUR	1 000 000	1 058 941,37	0,18
HSBC HOLDINGS PLC 5.25% PERP	EUR	1 200 000	1 221 900,00	0,20
LLOYDS 1 11/19/21	EUR	1 000 000	1 014 125,07	0,17
LLOYDS 1 7/8 10/10/18	EUR	2 700 000	2 850 738,78	0,48
NATIONWIDE BUILDING 1.625% 04/19	EUR	2 500 000	2 640 930,48	0,44
PROSECURE FUNDING 4.668%06-300616	EUR	700 000	744 044,90	0,12
ROYA BANK OF 1.625% 25-06-19	EUR	1 500 000	1 544 035,48	0,26
STANLN 1 5/8 06/13/21	EUR	1 200 000	1 242 817,48	0,21
UBS AG 2.25% 10/01/2017	EUR	1 700 000	1 808 684,03	0,30
VODA 1.0% 11-09-20 EMTN	EUR	1 500 000	1 515 837,12	0,25
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>23 181 414,06</b>	<b>3,89</b>
<b>SLOVENIE</b>				
SLOREP 3 04/08/21	EUR	644 000	709 801,45	0,12
SLOVENIE 4.375% 06/02/2019	EUR	3 171 000	3 717 313,78	0,62
<b>TOTAL SLOVENIE</b>			<b>4 427 115,23</b>	<b>0,74</b>
<b>SUEDE</b>				
ALFASS 1 3/8 09/12/22	EUR	700 000	718 460,53	0,12
NORDEA BK 4% 29/06/20 EMTN	EUR	1 700 000	2 052 600,26	0,34
SBAB 1 3/8 05/02/18	EUR	1 100 000	1 144 057,71	0,19
SEB 2% 03/18/19	EUR	3 200 000	3 459 695,34	0,58
STADSHYPOTEK AB 3.375% 11/05/2016	EUR	4 500 000	4 799 786,92	0,81
SWEDISH MATCH 3,875%10-241117	EUR	1 200 000	1 314 862,68	0,22
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>13 489 463,44</b>	<b>2,26</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>501 694 743,35</b>	<b>84,11</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>501 694 743,35</b>	<b>84,11</b>

## INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>FRANCE</b>				
FRANCE FIX 2.25	EUR	7 200 000	7 524 933,04	1,26
FRANCE 2.50% 15/01/2015	EUR	6 000 000	6 149 944,72	1,03
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>13 674 877,76</b>	<b>2,29</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur marchés réglementé ou assimilé</b>			<b>13 674 877,76</b>	<b>2,29</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>13 674 877,76</b>	<b>2,29</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPC français à vocation générale</b>				
<b>FRANCE</b>				
DELTA PRIME-ESSF FCP	EUR	613,68	7 559 567,99	1,27
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>7 559 567,99</b>	<b>1,27</b>
<b>TOTAL OPC français à vocation générale</b>			<b>7 559 567,99</b>	<b>1,27</b>
<b>OPC français et FIVG destinés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membre de l'UE</b>				
<b>FRANCE</b>				
ALLIANZ EURO HIGH YIELD I FCP 3DEC	EUR	1 364,054	2 650 288,72	0,44
LBPAM CONVERTIBLES EUROPE	EUR	25 553	3 858 247,47	0,65
LBPAM CONVERTIBLES OPPORTUNITES I	EUR	390	3 939 214,50	0,66
LBPAM OBLI CROSSOVER I	EUR	600	6 597 300,00	1,11
LBPAM OBLI PARTENAIRES EUROPE FCP	EUR	1 900	2 249 942,00	0,38
LBPAM PREMIERE OBLI INFLATION M	EUR	70 461	8 685 022,86	1,46
LBPAM 12-18 MOIS I	EUR	1 500	15 330 495,00	2,56
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>43 310 510,55</b>	<b>7,26</b>
<b>TOTAL OPC français et FIVG destinés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membre de l'UE</b>			<b>43 310 510,55</b>	<b>7,26</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>50 870 078,54</b>	<b>8,53</b>
<b>Titres mis en dépôt</b>				
<b>OPC français et FIVG destinés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membre de l'UE</b>				
LBPAM OBLI CONVERGENCE EUROPE M	EUR	50 000	8 217 500,00	1,38
<b>TOTAL OPC français et FIVG destinés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membre de l'UE</b>			<b>8 217 500,00</b>	<b>1,38</b>
<b>TOTAL Titres mis en dépôt</b>			<b>8 217 500,00</b>	<b>1,38</b>
<b>Titres donnés en pension</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
KFW 1.125% 10/18	EUR	5 831 280	6 084 046,02	1,02
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>6 084 046,02</b>	<b>1,02</b>
<b>FRANCE</b>				
OAT 4.25% 25/10/18	EUR	8 000 000	9 351 548,50	1,57
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>9 351 548,50</b>	<b>1,57</b>
<b>TOTAL Titres donnés en pension</b>			<b>15 435 594,52</b>	<b>2,59</b>
<b>Dettes représentatives des titres donnés en pension</b>			<b>-15 149 680,00</b>	<b>-2,54</b>
<b>Indemnités sur titres donnés en pension</b>			<b>911,68</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme ferme</b>				
<b>Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EUR EUREX BOBL 0315	EUR	211	158 250,00	0,03
GR SCHATZ 0315	EUR	-21	-3 255,00	0,00
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé</b>			<b>154 995,00</b>	<b>0,03</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>154 995,00</b>	<b>0,03</b>

**INVENTAIRE (suite)**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Autres Swaps</b>				
SWAP DE PERF 060416	EUR	19 500 000	-840,45	0,00
<b>TOTAL Autres SWAPS</b>			<b>-840,45</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>-840,45</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>154 154,55</b>	<b>0,03</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appels marges C.A.I.	EUR	2 592,5	2 592,50	0,00
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>2 592,50</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>			<b>40 588,29</b>	<b>0,01</b>
<b>Dettes</b>			<b>-1 194 616,82</b>	<b>-0,20</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>22 671 686,61</b>	<b>3,80</b>
<b>Actif net</b>			<b>596 418 430,98</b>	<b>100,00</b>
LBPAM OBLI MOYEN TERME C	EUR	1 414 797,35937	301,18	
LBPAM OBLI MOYEN TERME D	EUR	809 655,11269	209,47	
LBPAM OBLI MOYEN TERME E	EUR	5 115,25637	138,16	

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(SELON INSTRUCTION FISCALE DU CGI: N°140 51 - 2 - 05 DU 11 AOUT 2005)**Portefeuille : LBPAM OBLI MOYEN TERME**

DECOMPOSITION DU COUPON ACTION : LBPAM OBLI MOYEN TERME D

	<b>NET GLOBAL</b>	<b>DEVISE</b>	<b>NET UNITAIRE</b>	<b>DEVISE</b>
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	769 172,36	EUR	0,95	EUR
Actions ouvrant droit à réfaction et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>769 172,36</b>	<b>EUR</b>	<b>0,95</b>	<b>EUR</b>



**KPMG Audit**  
Le Belvédère  
1 Cours Valmy  
CS 50034  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **SICAV LBPAM OBLI MOYEN**

### **TERME**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

## **Exercice clos le 31 décembre 2014**





**KPMG Audit**  
Le Belvédère  
1 Cours Valmy  
CS 50034  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## SICAV LBPAM OBLI MOYEN TERME

Siège social : 34, rue de la Fédération - 75737 Paris Cedex 15

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SICAV LBPAM OBLI MOYEN TERME, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1**

## Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'une SICAV, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan et des tableaux de ventilation inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note des règles et méthodes comptables de l'annexe, concernant l'incidence du changement de réglementation comptable sur la présentation des comptes annuels.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la SICAV et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 26 mars 2015

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*



Isabelle Goalec  
*Associée*



**KPMG Audit**  
La Belvédère  
1 Cours Valmy  
CS 50034  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **SICAV LBPAM OBLI MOYEN**

### **TERME**

# Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées



**KPMG Audit**  
Le Belvédère  
1 Cours Valmy  
CS 50034  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **SICAV LBPAM OBLI MOYEN TERME**

Siège social : 34, rue de la Fédération - 75737 Paris Cedex 15

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la SICAV LBPAM OBLI MOYEN TERME, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 26 mars 2015

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*



Isabelle Goalec  
*Associée*